

juin 2007 numéro 5

*Unis autour d'objectifs communs définis lors de la Convention Canne, nous sommes plus forts. Tel est le sens de l'interprofession que nous allons créer ensemble le 3 juillet prochain. L'expérience démontre combien les actions concertées des producteurs et des industriels, soutenues par les institutions - la Chambre d'Agriculture, le Département, la Région et l'Etat - ont permis de mener à bien des négociations compliquées et des projets ambitieux. Le nouveau régime Sucre, par exemple, est là pour en témoigner.*

**C'est unie aujourd'hui encore que la filière canne-sucre met le cap sur 2025 !**



## Naissance du Comité Paritaire interprofessionnel de la Canne et du Sucre de La Réunion (CPCS)

Mardi 3 juillet 2007, producteurs et industriels formaliseront cette volonté de partenariat vers les objectifs fixés par les Cahiers de l'Agriculture et le Plan Canne avec à l'esprit l'horizon 2025 et la production de 2 500 000 tonnes de cannes. Ensemble nous témoignerons du dynamisme de la filière à La Réunion et de sa volonté inflexible de prendre en main son destin.

Prévue par la Convention Canne, le Comité Paritaire interprofessionnel de la Canne et du Sucre (CPCS) prolonge les actions engagées et aura pour mission de poursuivre le financement de l'activité de mesure de la richesse du CTICS.

**Sa mission : coordonner et rassembler.**

Dans son organisation, la co-présidence entre producteurs et industriels, qui a fait ses preuves, est par exemple conservée. Le nouveau Comité Paritaire de la Canne et du Sucre comptera douze membres titulaires (et douze suppléants), au lieu de dix dans l'ancienne CPCS. Les partenaires institutionnels, l'État en premier, seront étroitement associés à ses travaux.

L'interprofession sera l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour toutes les questions relatives à la filière : organisation, développement, défense du foncier agricole, amélioration des pratiques culturales...

**Mieux structurée, avec des acteurs qui œuvrent dans un but commun, l'interprofession pourra davantage faire valoir les intérêts de la filière, tant auprès des collectivités locales, de l'Europe que du grand public.**

**Mardi 3 juillet 2007, participez à la journée interprofessionnelle au musée Stella Matutina. Inscrivez-vous auprès de votre Pôle Canne !**

**Voici trois logos proposés pour le CPCS :**



ou



ou



**Vous ferez votre choix lors de cette journée !**

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN AMBITION CANNE 2025

Pour répondre aux défis actuels de pérennité économique, d'aménagement du territoire et d'environnement, les producteurs de canne et les industriels ont décidé de mettre en œuvre un plan de développement de la filière canne dont l'objectif est d'atteindre 2,5 millions de tonnes de cannes à horizon 2025.

Ce plan s'appuiera sur les financements communautaires du POE (FEADER), ainsi que sur le prochain SAR qui devra reconduire les principes de densification des espaces urbains et de protection des espaces agricoles.

### Un plan et trois objectifs

#### 1. Améliorer le revenu des producteurs de canne

Les pistes de progrès ont été identifiées :

- › adapter la taille des exploitations et mobiliser tous les gains de productivité potentiels tels que la mécanisation de la coupe
- › améliorer les pratiques culturales, avec en particulier la mise en œuvre de nouvelles variétés
- › développer l'irrigation
- › et enfin augmenter les surfaces replantées

Une attention spécifique sera portée sur les parcelles non mécanisables, nécessaires à l'atteinte des volumes de production escomptés, afin de leur assurer une pérennité économique.

#### 2. Améliorer la productivité des sucreries avec 2,5 millions de tonnes de cannes

L'amélioration de la productivité sera obtenue grâce à :

- › une augmentation des surfaces en canne et à une augmentation des rendements aux champs
- › une amélioration continue du process
- › et une recherche de nouvelles valorisations de la canne

#### 3. Améliorer l'organisation de la filière pour mettre en œuvre ce plan

En constituant une interprofession active et en développant des structures intermédiaires adaptées - Coopératives de producteurs, SICA canne, Pôles Cannes... .

La mise en œuvre et la réussite de ce plan passeront par un double engagement solennel des collectivités locales et de l'Etat, d'une part, sur la protection du foncier agricole qui doit viser un objectif de 50 000 ha cultivés bien restructurés et, d'autre part, sur le financement des mesures d'accompagnement nécessaires à la modernisation de la filière.

### Mardi 3 juillet 2007 : visite de M. Hermanus Versteijlen

A l'occasion de la signature de l'interprofession, les partenaires de la filière canne-sucre accueilleront M. Hermanus Versteijlen, directeur des aides directes, de la gestion des marchés et de la promotion des produits à la Commission Européenne. A ce titre, il est l'un des directeurs de la Direction générale de l'Agriculture.

De nationalité allemande et francophone, M. Versteijlen est diplômé d'Ingénierie de l'irrigation de l'Université de Wageningen et a travaillé au développement agricole de plusieurs pays. Il a rejoint la Commission européenne en 1983 et a participé à différents cabinets de commissaires agricoles avant de se voir confier la responsabilité de Directeur des aides directes, qui l'amène à gérer d'importants fonds européens, notamment le fonds POSEI qui finance une partie du développement agricole de La Réunion.



programme

Ateliers techniques et démonstrations

- Biocarburant
- Chimie verte
- Création variétale
- Mécanisation
- Télédétection

Présentation du Plan Canne

**Signature de l'Interprofession**

Déjeuner convivial

Barbecue Produits Pays avec les coopératives agricoles de La Réunion